

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FAUVILLERS



Constitue une réserve de recrutement de puériculteurs D2

contractuels, à temps partiel (1/2 ou 3/4), à durée indéterminée

a) Profil de la fonction :

Le puériculteur(trice) exerce une mission importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa fonction paramédicale consiste à assurer les soins d'hygiène et de santé : donner le bain, langer les bébés, les habiller et les déshabiller, éventuellement les masser, les nourrir et préparer les biberons et les repas. Il/elle organise les temps de repos et veille au bien-être de l'enfant, en installant un environnement calme et sécurisé à cet effet. En cas de maladie, il/elle administre les médicaments prescrits par le médecin.

Aptitudes liées à la fonction :

Compétences et actions

- Travailler seul et/ou en équipe
 - Connaître et comprendre les besoins des enfants et leurs stades de développement
 - Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène pour prévenir les accidents et éviter les contagions
 - Reconnaître les symptômes de maladies et apporter les premiers soins
 - Préparer des repas adaptés à l'âge des enfants
 - Proposer des jeux, jouets et des activités adaptés à l'âge des enfants
 - S'exprimer clairement
 - Observer les enfants, évaluer, et adapter (et ce en collaboration avec la direction)
 - S'organiser et faire preuve de professionnalisme
 - Compléter les carnets de présence, le cahier ONE et les cahiers de communication
 - Respecter la déontologie de la profession et le secret professionnel
- Savoir – être
- Reconnaissance de l'enfant comme une personne à part entière
 - Observation de l'enfant et de ses besoins
 - Bon contact avec les enfants
 - Dynamisme et réactivité

- Disponibilité en fonction des besoins du service
- Patience, tolérance et douceur
- Imagination et créativité
- Sens de l'observation, écoute active et vigilance
- Réflexivité par rapport aux pratiques
- Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même
- Contribuer à son développement sensori-moteur (marche, propreté) dans le respect de son rythme propre et en partenariat avec les parents

b) Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être titulaire d'un permis de travail.
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction : un extrait de casier judiciaire modèle 2 devra être produit.
- Justifier de la possession des aptitudes physiques et psychiques exigées pour la fonction à exercer : la vaccination contre la rubéole est exigée. Un examen médical sera réalisé par ATTENTIA pour vérifier l'aptitude.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Être titulaire d'une formation de puériculteur (ou assimilé au sens des exigences de l'ONE : agent d'éducation, aspirant en nursing, auxiliaire de l'enfance, éducateur, éducateur spécialisé).

c) Conditions particulières :

- Réussir un examen de recrutement dont le programme est arrêté comme suit : entretien sur la fonction permettant de déterminer l'aptitude professionnelle du candidat ainsi que sa maturité et sa personnalité, réussite si 60% au moins.
- Être titulaire d'un passeport APE au moment de l'entrée en fonction.

Les candidatures doivent être adressées à Madame Géraldine GIOT, Directrice générale, Place communale n° 312 à 6637 FAUVILLERS par pli recommandé, déposé à la poste pour le vendredi 11 septembre 2020, le cachet de la poste faisant foi, ou être déposées dans les bureaux de l'Administration communale contre accusé de réception.

Elles doivent être accompagnées des documents suivants :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitæ
- un extrait du casier judiciaire modèle 2
- une copie du diplôme